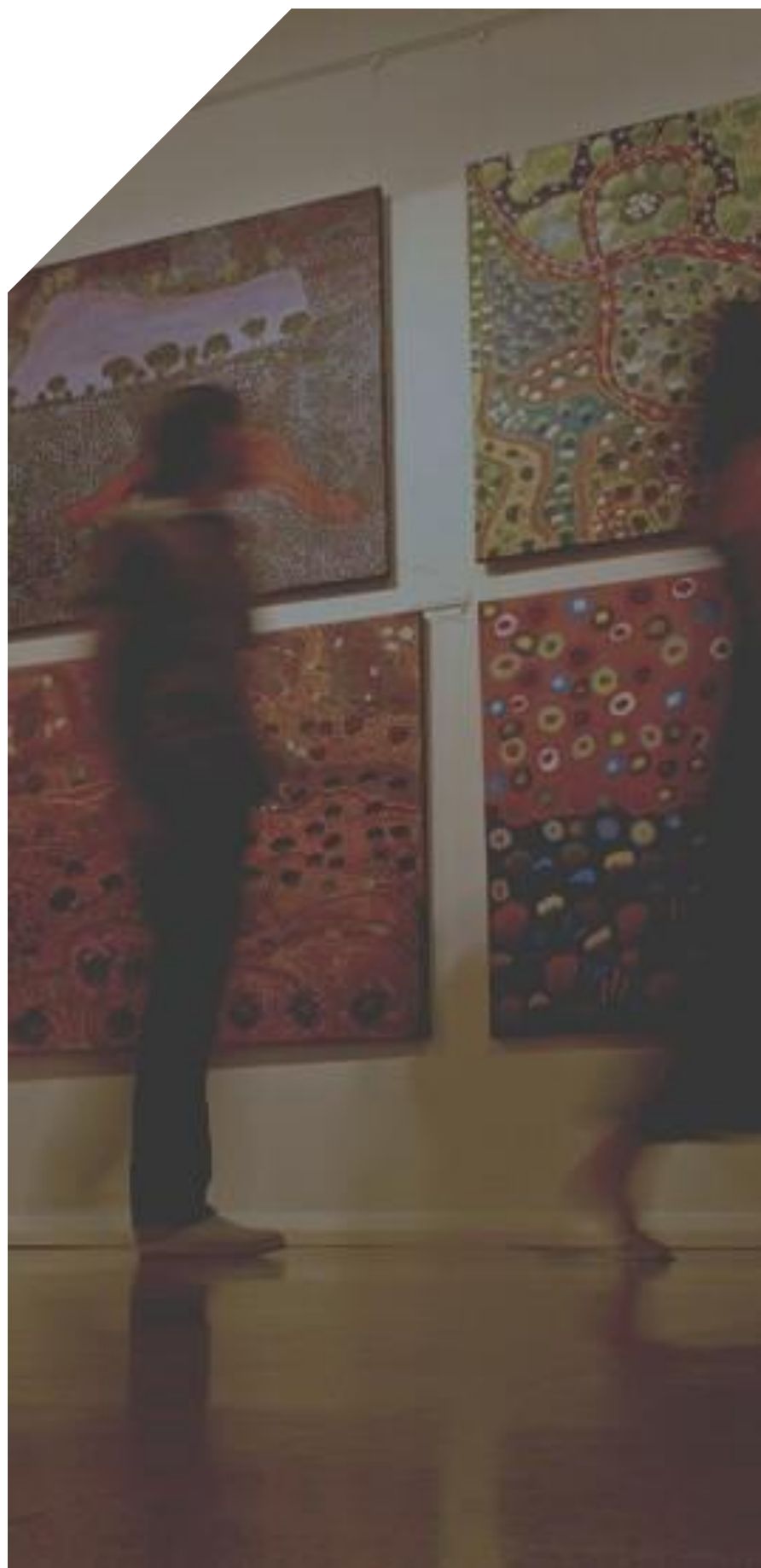




APPEL À PROJETS

# "Olympiade culturelle pour tous"

Département des Yvelines



**Yvelines**  
Le Département

COLLECTIVITÉ HÔTE



# Des projets inclusifs et participatifs

Visant à valoriser le territoire yvelinois

Explorant les liens entre l'art et le sport



Porter un nouveau regard sur  
les Jeux



Faciliter l'accessibilité au sport et  
à la culture



Promouvoir l'écosystème  
sportif et culturel local

- Un haut lieu de la pratique sportive :  
4500 équipements sportifs, 2763 clubs  
licenciés, 330000 licenciés ...
- Un Département de culture :  
12 maison d'illustres, 18 musées de  
France, 194 bibliothèques ...



**Yvelines**  
Le Département

# Objectifs

Un pont entre l'art et le sport



X



- Faire émerger des projets inédits qui mélangent pratique artistique et culture sportive, tant du point de vue des artistes/athlètes, des lieux que des disciplines ;
- Concourir à la cohésion sociale et à la solidarité entre tous les Yvelinois en ciblant des projets qui favorisent la mixité et l'inclusion des publics.

➔ Faciliter l'appropriation des valeurs de l'Olympisme (diversité culturelle, dépassement de soi, excellence, etc) par toutes les générations dans une logique d'héritage et d'expérience commune.



**Yvelines**  
Le Département



# Bénéficiaires

Le bénéficiaire est le porteur du projet financé :



Public : Communes, groupements de communes, établissements publics.



Privé : Associations loi 1901, entrepreneurs de spectacle vivant, fondations reconnues d'utilité publique.



Sont exclues les entreprises et associations à but lucratif.



# Bénéficiaires

✓ Le porteur de projet doit :

Etre affilié au dispositif  
départemental Pass+ \*

\*si éligible

Avoir rencontré le service culture  
du Département préalablement au  
dépôt du dossier

Avoir conventionné avec le  
Département des Yvelines  
pour le Pass Malin \*

\*si éligible

✓ Le porteur ne peut déposer qu'un seul projet  
« *Olympiade culturelle pour tous* ».



**Yvelines**  
Le Département



# Critères d'éligibilité

Le projet doit :



Etre circonscrits dans le temps et non initié avant la décision de l'Assemblée départementale ;



Se dérouler sur le territoire yvelinois ;



Proposer des actions de médiation cohérentes avec les orientations et les valeurs de l'Olympiade culturelle ;



Impliquer différents partenaires yvelinois, dont a minima un partenaire du champ social ou médico-social (hors porteur) ;



Cibler au moins un public prioritaire du Département ;



Autofinancer son projet à minima à hauteur de 10%.



# Une attention particulière portée sur les projets



Inscrits dans une démarche de prévention de la perte d'autonomie des seniors et/ou d'inclusion des personnes en situation de handicap



Ancrés sur les territoires ruraux, les zones urbaines défavorisées, les territoires labellisés «Terre de Jeux » par le Comité d'Organisation des JOP 2024





# Calendrier

Deux temporalités :

Appel à projet

Projets

1er janvier - 31 décembre 2023

Juin 2023 à décembre 2024

*(selon date de passage du  
dossier à l'Assemblée  
départementale)*



**Yvelines**  
Le Département



# Modalités de financement

Taux de subvention :

**40%  $\geq$  60%** du coût total du projet

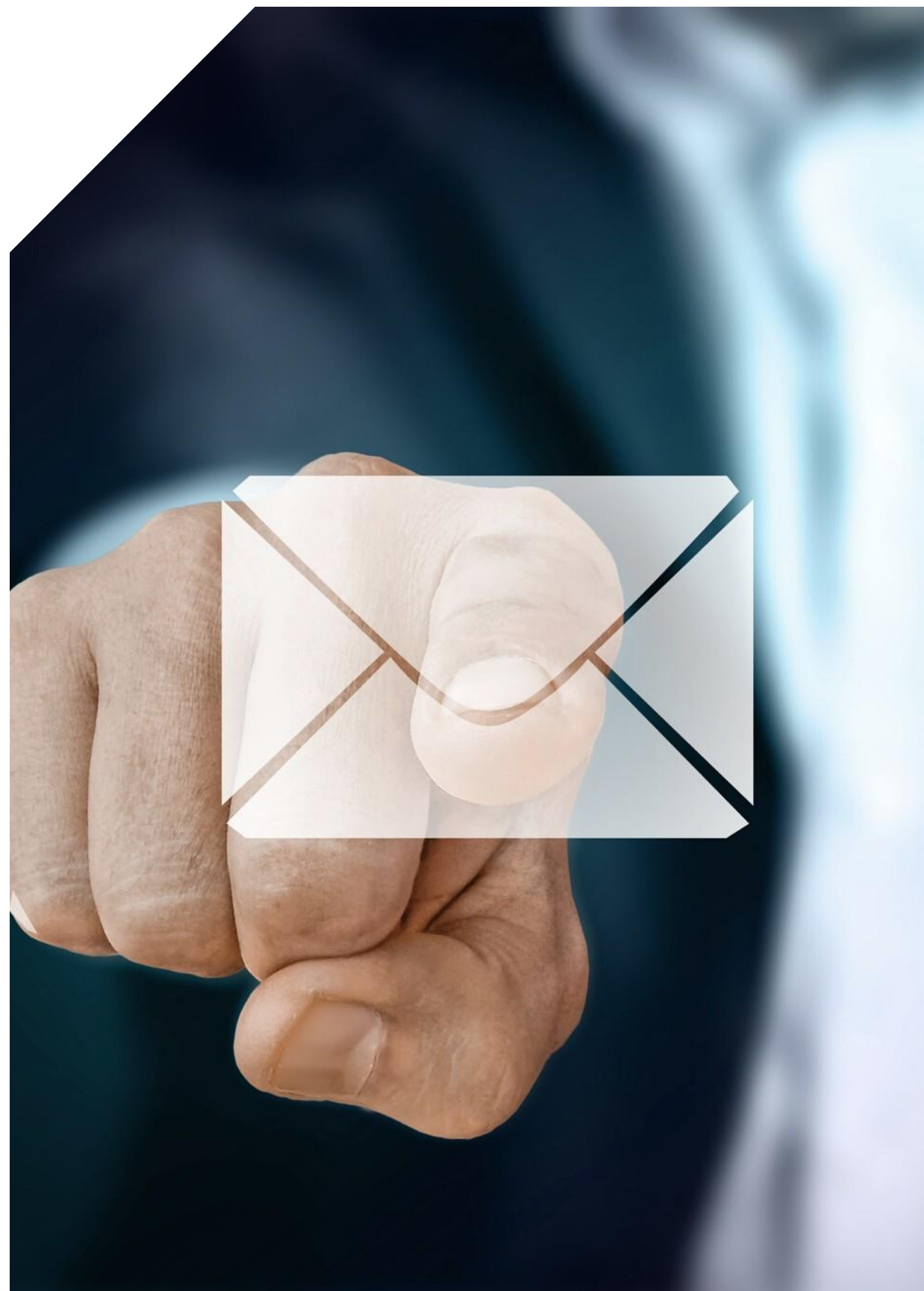
La subvention est plafonnée à

**40 000€**

L'aide est cumulable avec :

- + d'autres subventions publiques ou privées selon le cadre législatif en vigueur
- + toute autre aide culturelle en fonctionnement
- + l'aide culturelle départementale « Investissement culturel d'avenir »





# Pour plus de renseignements

N'hésitez pas à nous contacter à  
l'adresse suivante



[developpementculturel@yvelines.fr](mailto:developpementculturel@yvelines.fr)